

Communiqué de presse

Hausse des prix du carburant à la pompe

L'UMP propose des solutions concrètes tandis que la Région socialiste, rend le carburant des bas-normands encore plus cher

Fédération départementale
UMP de la Manche

Route de Villedieu
50 000 SAINT LÔ
Tél : 02 33 05 05 50
Mail : contact@ump-manche.org

L'UMP de la Manche dénonce fermement le discours démagogique de la majorité socialiste de la Région Basse-Normandie qui fustige la prétendue inaction du gouvernement en ce qui concerne la hausse inquiétante du pétrole. **Depuis 2007, cette même majorité a rendu le carburant des bas-normands plus cher à la pompe.** En effet, l'an dernier, en choisissant d'appliquer le taux maximum de la taxe sur le carburant, le Conseil régional a alourdi le poids des prélèvements sur le pouvoir d'achat des bas-normands. Chaque année, ce sont **15,6 M€ supplémentaires qui sont retirés de la poche des automobilistes de la région.**

La Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers - TIPP... nouvelle marotte de la Majorité régionale pour financer son train de vie. Depuis l'acte 2 de la décentralisation, les Régions peuvent augmenter le taux de cette TIPP. Chose possible, chose due. En Basse-Normandie, on pousse le vice jusqu'à fixer ce taux au maximum des possibilités légales. Victimes expiatoires de cette décision de la majorité de gauche : les particuliers qui souffrent de la baisse de leur pouvoir d'achat.

Très facile ensuite de se dédouaner en accusant le Gouvernement d'inaction dans ce domaine !

Ce que proposent l'UMP et le Gouvernement : débats et solutions concrètes

Contrairement à la gauche, l'UMP préfère se concentrer sur les solutions concrètes à apporter aux Français et bas-normands les plus en difficultés, plutôt que tenir un double discours.

Si le plan d'aide d'urgence constitue une réponse temporaire, une solution durable doit être donnée au problème structurel de la hausse du prix du pétrole. La France doit donc « prendre un virage structurel », celui des énergies renouvelables, comme elle l'avait déjà pris il y a quelques années avec le nucléaire. Un domaine dans lequel le pays doit jouer un rôle moteur, notamment à l'occasion de la Présidence Française de l'Union Européenne.

Nicolas Sarkozy a proposé la création d'un fonds spécial permettant de redistribuer, aux français les plus touchés, le surplus de recettes fiscales généré par la flambée des cours du brut.

Afin d'aider les ménages les plus modestes, le Gouvernement a annoncé que la "prime à la cuve de fioul" sera portée à 200 euros et que le tarif social du gaz entrera en vigueur dès le 1er juillet 2008.

Le 9 juin, à l'issue d'une réunion de travail entre la ministre de l'Economie Christine LAGARDE, Christophe de MARGERIE, directeur général du groupe TOTAL et Jean-Louis SCHILANSKY, délégué général de l'Union française des industries pétrolières, plusieurs annonces ont été faites. Total s'est ainsi engagé à renouveler sa contribution au financement de l'aide à la cuve pour l'hiver 2008 - 2009 au bénéfice des ménages les plus modestes. Les opérateurs pétroliers étudieront également la possibilité de financer l'augmentation de 150 € à 200 € par ménage.

Par ailleurs, le Président de la République a proposé à l'Union européenne de plafonner la TVA sur les produits pétroliers afin de réduire l'impact de la hausse du prix du pétrole. Cette question sera en discussion au prochain conseil européen du 19 juin et, pour être appliquée, devra être approuvée par l'unanimité des 27 pays-membres.

Enfin, toujours pour amortir l'augmentation du carburant, le 12 juin, **le Premier ministre a annoncé une "aide directe sur la feuille de paie des salariés" pour les trajets domicile-travail.** Elle remplacera le chèque transport qui n'a pas marché car trop compliqué. François Fillon a demandé aux partenaires sociaux de se réunir pour décider de l'application de cette nouvelle aide qui pourrait prendre la forme d'un coup de pouce fiscal.

L'UMP de la Manche invite désormais la majorité régionale à réduire son train de vie et à diminuer la part régionale de la TIPP, pour ainsi contribuer aux efforts collectifs visant à limiter la hausse du prix des carburants.

L'UMP de la Manche.